

Histoire du jazz 603

Fiche de cours



Nombre de crédits : **3**
Prérequis : **Histoire du jazz 602**
Corequis : **-**

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Cours	Histoire du jazz	Q2	1
Cours	Histoire du jazz	Q1	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

Passant par l'étude indispensable de la grande tradition du jazz, le cours doit permettre à l'étudiant de :

- Situer son art dans le panorama et la mouvance des styles musicaux passés, actuels et à venir ;
- Former son esprit critique et son sens de l'honnêteté intellectuelle ;
- Vérifier ses sources et se repérer dans la masse d'informations aujourd'hui disponibles,
- se prévenir des pièges qui jalonnent la vie professionnelle ;
- Ne pas limiter son apprentissage à des techniques de jeu ou des théories musicales sans comprendre les conditions et le milieu dans lesquels elles ont vu le jour et se sont transformées.

*2,3,4,5,6

Sources et contenus

-Etude approfondie de points particuliers de l'histoire du jazz (à déterminer chaque année).

En ce qui concerne les connaissances générales, il existe assez d'ouvrages de référence disponibles dans le commerce (et de livres, disques, video, internet...). Néanmoins, les étudiants sont tenus de s'informer des matières spécifiques abordées au cours.

*2,6

Méthode

Au cours : exposés théoriques, documents audio et vidéo, « Blindfold test », débats, ...

A domicile : écoute attentive et régulière d'enregistrements (et/ou visionnement de documents vidéo)

Syllabus : il n'y en a pas. Pour ce qui est des connaissances générales, il existe assez d'ouvrages de référence disponibles dans le commerce (et de livres, disques, vidéo, internet...). Néanmoins, les étudiants sont tenus de s'informer des matières spécifiques abordées au cours.

*2,4,6

Evaluations

Cours :

Deux examens sont organisés durant les deux premiers quadrimestres:

Au premier quadrimestre :

-Un travail sur sujet au choix (préparation du travail final en M1) (30%)

Au second quadrimestre :

-Examen écrit (70%)

En cas d'échec en première session :

- Révision éventuelle du travail (30%)
- Un examen écrit (70%)

*Références au Cadre de Compétences Musique

Conservatoire royal de Bruxelles
Version du 25/01/2018 - document non contractuel.